

**CONSEIL SYNDICAL DU JEUDI 19 JANVIER 2023**

Extrait du registre des délibérations

Titulaires présents de l'Agglomération Pays Basque		Excusés Agglomération Pays Basque	
AIMÉ Thierry	GOYHETCHE Ramuntxo	BERTHET André	
BERARD Marc	GOYTY Xalbat	COSCARAT Jean-Michel	
BETAT Sylvie	HARAN Gilles	DAGUERRE Mayie	
BURRE-CASSOU Marie-Pierre	HARGUINDEGUY Jérôme	DUHART Agnès	
CARRERE Bruno	IRIART Jean-Pierre	DURRUTY Sylvie	
CASCINO Maud	LABÈGUERIE Marc	ELGART Xavier	
CIER Vianney	LACASSAGNE Alain	ELGOYEN-HARITCHET Valérie	
COURCELLES Gérard	LAHORGUE Michel	GONZALEZ Francis	
DAGORRET LACARRA Anita	LARRALDE André	MAZAIN Eric	
DAGUERRE-ELIZONDO Marie-Christine	LASSABE Gilles	MIALOCQ Marie José	
DE PAREDES Xavier	MAGIS Jean-Noël	MOUESCA Colette	
DELOBEL Marie-Anne	MAILHARIN Jean-Claude	SAINT ESTEVEN Marc	
ESPILONDO Pierre	OÇAFRAIN Jean-Marc	VAQUERO Manuel	
ETCHEBER Peio	ROLLING Eric		
ETCHEBERRY Jean-Jacques	THICOIPÉ Xabi		
ETCHEMENDY René			
GASTAMBIDE Arño			
Titulaires présents de la Communauté de Communes du Seignanx		Excusés Communauté de Communes du Seignanx	
DUFAU Isabelle		DUBERT Francis	
FICHOT Julien		LESTANGUET Jean-Romain	
PEYNOCHE Gilles			
Suppléants présents mandatés par des titulaires		Procurations de titulaires excusés à des titulaires	
Titulaires excusés	Suppléants désignés	Titulaires excusés	Titulaires désignés
DURRUTY Sylvie	LENERT Bernard	DAGUERRE Mayie	ETCHEBER Peio
LESTANGUET Jean-Romain	JOIE André	ELGART Xavier	ETCHEBERRY Jean-Jacques
ELGOYEN-HARITCHET Valérie	DUMORTIER Anne	SAINT ESTEVEN Marc	HARGUINDEGUY Jérôme

Absents : (CAPB) ALDANA-DOUAT Eneko, AROSTEGUY Mairer, BARETS Claude, BERÇAITS Christian, ECHEVERRIA Philippe, HIRIGOYEN Roland, IHIDOY Sébastien, KAYSER Mathieu, KEHRIG COTTENÇON Chantal, LASCUBÉ Grégoire, NOBLIA Félix, SORHUET Vincent ; (Seignanx) BELIN Eva.

Date d'envoi de la convocation : 13 janvier 2023
Délégués titulaires en exercice : 65 (et 1 siège vacant)
Membres titulaires et suppléants présents : 38
Membres votants (présents ou représentés) : 41

Président de séance : Marc BERARD, Président  
Secrétaire de séance : Xalbat GOYTY

Le conseil syndical s'est réuni à Mouguerre (Complexe Haitz Ondoan) le 19 janvier 2023, à 18h30 et a délibéré sur la question suivante :

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

**Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.**  
Certifié exécutoire - Transmis au contrôle de légalité le : 20/01/2023

**OJ n°1 - Administration Générale : Approbation du procès-verbal de la séance du 20 décembre 2022**  
**(c.f. annexe 1)**

Rapporteur : Marc BERARD, Président.

Le procès-verbal du Conseil Syndical du 20 décembre 2022 est soumis aux membres de l'assemblée.

**Le Conseil Syndical a pris acte du procès-verbal** de la séance du 20 décembre 2022.

Pour extrait conforme au registre  
Le Président,  
Marc BERARD



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

**Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.**  
Certifié exécutoire - Transmis au contrôle de légalité le : 20/01/2023